

Demande d'agrément pour l'initiation et la randonnée en véhicules nautiques à moteur encadrées par un moniteur diplômé

Ministère chargé
de la mer
et des transports

Décret n° 2007-1167 modifié
Arrêté du 1er avril 2008 modifié

Première demande Renouvellement Date et référence de l'agrément initial :

Identification de l'entreprise

Nom et prénom ou Raison sociale

Adresse de l'entreprise

Numéro Extension Nom de la voie

Code postal Localité

Tél Fax

Courriel

Identification du responsable de l'entreprise

Nom Prénom

Fonction

Lieu d'exploitation :

Liste des moniteurs

Noms et Prénoms	Permis et date de délivrance	Brevet et date de délivrance
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Documents à fournir dans le cadre d'une première demande

Pièces relatives à l'établissement

- Récépissé de déclaration d'établissement d'activité physique et sportive
- Copie de la justification du lien social ou de subordination entre le ou les moniteurs et l'établissement

Pièces relatives aux moniteurs

- Copie des pièces d'identité
- Copie des titres français de conduite des navires ou bateaux de plaisance à moteur
- Copie des brevets
- Copie du certificat radiotéléphoniste restreint CRR (ou titre équivalent ou supérieur)

Pièces relatives aux VNM

Registre concernant les VNM utilisés

Pièces relatives aux parcours

Descriptif de la zone d'évolution pour l'initiation

Descriptif du ou des parcours de randonnée

A ces descriptifs, doivent être joints leurs tracés sur une carte maritime ou fluviale et, au besoin, sur le plan de balisage de la plage

Documents à fournir dans le cadre d'un renouvellement de demande

Dans le cadre du renouvellement annuel d'agrément, sont à fournir les pièces relatives aux changements effectués (établissement, moniteurs, parcours,...) ainsi que le registre des VNM utilisés

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts

Fait à :

Le

Signature

Cachet de l'établissement